

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENGERI.

Ruhengeri, le 3/2/58

N° B/ I22/A.I. I4

Au Chef MULISA,

à

MURAMBI.

Chef,

Je vous prie de bien vouloir envoyer un policier ou votre clerc, à la maison du nommé RUKEMA, de la s/cheffer Kinyoma, s/chef Mustari, pour faire le constat et contage de bien s'y trouvant.

Vous me ferez parvenir dans la suite les résultats.

L' ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT
PRINCIPAL,

GILLET, A.



(Signature)